ASSEMBLÉE CITOYENNE DU CONSEIL DE QUARTIER BATIGNOLLES

Le 8 juin 2023, à 19h30
Mairie du 17e – Salle des Mariages

Restitution de la consultation « quel avenir pour la rue des Batignolles ? ».

Étaient présents :

- Paul HATTE, Conseiller de Paris, chargé de la participation citoyenne et du conseil de quartier Batignolles

- Les services de la section territoriale de voirie Nord-Ouest (STV), Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD)

- La direction générale des services de la Mairie du 17ème arrondissement

Introduction :

Paul HATTE ouvre cette réunion en rappelant qu'il s'agit de restituer la consultation citoyenne organisée fin 2022 et en début d'année 2023 concernant le devenir de la portion allant de la rue des Dames au boulevard des Batignolles. Il s'agissait de la rendre plus attractive pour donner suite aux évolutions de la place Richard Baret :

- verdissement de la place
- nouveaux commerces boulevard des Batignolles
- retour du bus 66.

Pour information, il rappelle que le quartier des Batignolles s'inscrit dans le programme « Embellir votre quartier » de la Mairie de Paris. Il sera donc au cœur d'une réflexion, en 2024-2025, sur de grands aménagements de structures, de voirie, de verdissement, etc…

Par conséquent, il n'y aura pas, d'ici là, de gros travaux structurels, ce qui n'interdit pas de mener des réflexions sur le quartier.

La consultation citoyenne a pris la forme d'une concertation et d'un atelier de réflexion organisé à la mairie, réunissant près de 80 habitants en décembre 2022, puis d'une consultation en ligne plus générale rassemblant 165 contributeurs. Lors de cette consultation en ligne, les habitants ont été interrogés sur les sujets issus de l'atelier de réflexion.
Ce sont les résultats des études techniques menées suite aux résultats de cette consultation qui sont présentés.

1. Derniers aménagements réalisés place Richard Baret

En complément des jardinières de pleine terre installées place de la mairie qui montrent déjà de beaux résultats, il est prévu d'installer autour de la mairie un dispositif de jardinières qui serait propre au 17e.
Les jardinières autour du parking, déjà installées, ont pour fonction de végétaliser la place et d'empêcher l'accrochage des vélos.

Jardinières en bac autour des sorties de parking et des barrières d'entrée de place.

- En effet, il s'agit d'éviter le passage des vélos et autres deux-roues sur la place, point majeur soulevé par les concertations. Pour ce faire, la station Vélib' a été déplacée, des arceaux vélos ont été installés sur le pourtour de la rue Mariotte pour inciter les cyclistes à s'y arrêter et la signalétique a été renforcée.

Logos vélo entre la rue des Dames et la rue des Batignolles pour délimiter le trajet des vélos

En outre, les contrôles policiers ont été renforcés sur la place. L'objectif demeure de faire de la place Richard Barret une place exclusivement piétonne. Néanmoins, il convient de laisser un laps de temps suffisant aux habitants pour qu'ils puissent modifier leurs habitudes.

Par ailleurs, les stationnements vélos ayant été retirés de la place, des stationnements pour les cyclistes ont été installés rue des Dames et rue Mariotte.

Concernant les assises, des chaises de rue individuelles seront installées sur la place, côté kiosque. L'installation sera progressive, afin de vérifier que cela n'occasionne pas de rassemblements intempestifs sur la place. C'est dans cette optique que le choix s'est porté sur des chaises et non sur des bancs. Il s'agit d'éviter une station allongée prolongée sur ces équipements.

- Une intervenante ayant soulevé ce point, Paul HATTE prend note de la proposition d'installer des chaises de rue à proximité de la pharmacie pour les personnes âgées.

Enfin, Le kiosque sera retourné. Paul HATTE précise que cela ne dépend pas de la mairie, mais du gestionnaire *Médiakiosque* qui a compris que, suite aux modifications effectuées sur la rue des Batignolles, il devenait nécessaire de procéder à cette opération.

2. Futurs aménagements envisageables, sous réserves d'études techniques

Lors de la concertation, l'inversion de la rue de Puteaux et la mise en sens unique de la rue des Batignolles ont été évoquées. En outre, des interrogations demeurent concernant l'agrandissement des trottoirs et les places de stationnement.

S'est posée la question de l'embellissement à court terme des pieds d'arbres de la rue des Batignolles. En effet, les pieds d'arbres y sont inégaux. Il est prévu une réfection d'une partie de la rue des Batignolles avec :

- Côté pair : terre + entourage pavé
- Côté impair : terre + grille

Illustration des futurs pieds d'arbres côté pair

Il est à noter que la mairie évitera de toucher aux plus jeunes arbres.
Aussi, une attention toute particulière a été portée, côté pair, afin que les commerçants ne perdent pas leur droit de terrasse.

Aux interrogations sur l'harmonisation des pieds d'arbres, Paul HATTE indique que l'objectif est d'avoir une amélioration par rapport à l'existant et que cette harmonisation doit s'inscrire dans les limites des budgets alloués. Paul HATTE insiste sur le fait que le budget obtenu pour cette restauration des pieds est totalement inhabituel. La mairie du 17e fera donc son maximum pour que ce soit le plus esthétique possible dans la limite du budget. Des évolutions seront visibles à court terme.

Concernant les pieds d'arbres fleuris, il est rappelé que seuls les pieds d'arbres disposant d'un permis de végétaliser sont réellement autorisés. Les pieds d'arbres actuellement végétalisés ne bénéficient pas de ce permis. Cependant ces pieds d'arbres ne seront pas concernés par les réfections prévues à court terme car les arbres concernés sont trop jeunes (2021 et 2022).

Une réflexion a été menée sur les sens de circulation. Afin d'éviter d'emprunter la rue des Batignolles pour prendre la rue Caroline et de créer ainsi un double sens qui entraverait la rue des Batignolles, il a été proposé de changer le sens de circulation de la rue Puteaux qui deviendrait une des entrées du quartier.

Ainsi, si les automobilistes (peu nombreux) qui empruntent la rue Caroline devront désormais faire un détour de 100 mètres, cela permettra à la rue des Batignolles d'être à sens unique, et de n'accueillir que le trafic convergent de la rue des Dames et le trajet du bus.

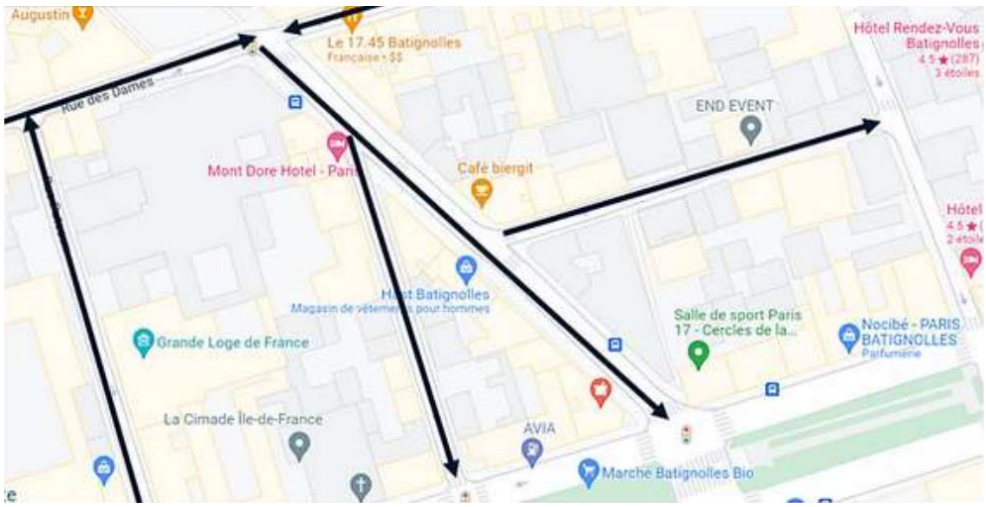

- **Cette proposition de l'atelier de concertation a été plébiscitée lors de la consultation, y compris par les habitants de la rue Caroline.**

Ce changement sera réalisé à court terme. L'intérêt est qu'en ayant une seule voie de circulation sortante rue des Batignolles, il soit possible d'élargir les trottoirs, de créer des pistes cyclables, du verdissement, etc., en particulier dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier » sur la période 2024-2025, et que le quartier gagne en fluidité. Il est à noter que tout changement du sens d'une rue nécessite des travaux de mise aux normes, en particulier pour permettre le passage des pompiers.

3. Echanges avec les habitants

À une question d'une habitante sur le passage du bus 66, Paul HATTE indique que le bus 66 arrivera de Saint-Lazare en passant par la rue de Rome, mais qu'au lieu de continuer rue Cardinet, il entrera dans le quartier par la rue La Condamine où des

aménagements ont été faits pour permettre son passage. Il s'arrêtera au croisement entre la rue des Batignolles et la rue La Condamine et reprendra la rue des Batignolles vers l'église.

- Des évaluations ont été faites avec Île-de-France Mobilités et la RATP pour s'assurer que le bus pourra emprunter la rue La Condamine malgré la densité du trafic. Tout est prêt pour accueillir les nouveaux bus qui devraient arriver fin 2023 ou début 2024.

À une question d'une habitante sur la distance entre les stations, il est précisé que les écarts entre les stations de bus répondent à des obligations réglementaires. Cela ne dépend pas de la mairie. En revanche, Paul HATTE indique que la mairie s'est battue pour le retour du bus 66 dans le quartier.

À la suite d'une remarque d'une participante, Paul HATTE confirme que l'accès de la rue du Mont-Dore ne se fera plus directement par la rue des Batignolles, mais que les habitants devront passer par la rue Puteaux et la rue des Dames.

Une intervenante exprimant ses inquiétudes en cas d'élargissement des terrasses, Paul HATTE insiste sur l'importance des remontées des habitants, notamment lors du lancement du programme « Embellir votre quartier ». Il demande aux habitants de lui faire confiance, afin que la concertation se fasse de façon intelligente pour que l'expression des besoins des uns et des autres (commerçants, habitants, etc.) soit entendue et que les décisions soient prises en fonction de l'intérêt général.

Les services de la mairie ajoutent que le programme « Embellir votre quartier » mettra à disposition 5 M€ en 2024-2025 sur tout le quartier des Batignolles et une partie du quartier Martin Luther King. Grace aux expériences précédentes, la municipalité aura le recul nécessaire pour faire de bons choix. Pour information, ce programme consistera en des aménagements lourds de voirie.

À la suite d'une remarque d'une habitante sur la multiplication des commerces de type ongleries et salons de massage, Paul HATTE indique que ces installations ne dépendent pas de la mairie d'arrondissement, mais que les remarques seront transmises à la Mairie de Paris.

Une participante ayant évoqué un déplacement éventuel du passage piéton de la rue Mariotte, les intervenants indiquent qu'il n'est pas possible de les déplacer.

Par ailleurs, Paul HATTE évoque une évolution du quartier avec l'installation d'un ralentisseur au croisement de la rue des Dames et de la rue des Batignolles grâce à un budget obtenu suite à de très nombreuses demandes formulées par des habitants de la zone. Malgré l'absence de feu de signalisation, cette évolution forcera les voitures qui descendent à ralentir avant d'entrer rue des Batignolles. Ce ralentisseur sera installé au moment de la mise à sens unique de la rue des Batignolles.

- À une habitante qui exprime sa crainte que le ralentisseur augmente les nuisances sonores, il est répondu qu'il s'agit d'un arbitrage. Monsieur HATTE espère que la sécurité qu'occasionnera ce ralentisseur compensera ses nuisances.

À une remarque sur les reports de circulation vers des rues adjacentes lors de la mise à sens unique de certaines voies (notamment rue Darcet du fait de la mise à sens unique de l'avenue de Clichy), il est rappelé que Geoffroy Boulard, maire du 17e arrondissement, s'est battu pour que l'avenue de Clichy reste entrante, c'est-à-dire que les véhicules entrent dans Paris par l'avenue de Clichy et sortent par l'avenue de Saint-Ouen.

S'il y a pu y avoir des modifications du fait de travaux, ces sens de circulation devraient être définitifs. La mairie d'arrondissement se bat dans ce sens.

Néanmoins, les décisions concernant la place Richard Baret ont été prises par la mairie du 17e arrondissement.

À une remarque sur les sens interdits des rues adjacentes à l'avenue de Clichy, Paul HATTE indique que la plupart des rues sont interdites sauf pour la desserte locale. Les habitants de ces rues peuvent donc les emprunter. Les services de la mairie évoquent un important travail de mise à jour des panneaux, afin d'être le plus réactif possible.

Paul HATTE conclut la réunion en invitant les habitants à s'inscrire sur le volet « démocratie locale » du site de la mairie du 17e, afin d'être régulièrement informés.

Il remercie les participants pour la richesse de ces échanges et, s'il n'y a pas d'autres questions, il suggère de lever la séance.

La séance est levée à 20 h 18.

CONSEIL DE QUARTIER
BATIGNOLLES

Assemblée citoyenne

Restitution de la consultation « Quel avenir pour la rue des Batignolles ?»

Mairie du 17ème, salle des mariages
Jeudi 8 juin 2023

PARIS
MAIRIE DU 17e

Sommaire

Introduction

1. Restitution des principaux enseignements de la consultation

Paul Hatte, Conseiller de Paris, en charge du quartier Batignolles

Projets

2. Présentation des derniers aménagements réalisés place Richard Baret

3. Présentation des futurs aménagements possibles, sous réserve d'études techniques

Intervention de la Section Territoriale de Voirie

4. Temps d'échange

Introduction

Restitution des principaux enseignements de la consultation

Paul Hatte, Conseiller de Paris, en charge du conseil de quartier Batignolles

Introduction

- En fin d'année dernière, la Mairie du 17ème a organisé un atelier de réflexion avec des habitants, suite à la piétonisation et à l'aménagement de la place Richard Baret, afin d'imaginer une continuité de la rue des Batignolles, entre le boulevard des Batignolles et le parvis de la Mairie. Sur la base de ces réflexions, une consultation a été lancée en début d'année, regroupant 165 contributeurs.

- Lors de cette consultation, le scénario majoritaire a été celui de l'inversion du sens de circulation de la rue de Puteaux et de la mise en sens unique de la rue des Batignolles. Les habitants ont également exprimé des souhaits d'aménagements pour développer la végétalisation de la rue et pour la pose d'arceaux vélos rue des Batignolles.

Projet

Présentation des derniers aménagements réalisés place Richard Baret

PARIS

MAIRIE DU 17e

De nouveaux aménagements pour faire vivre la place

- Installation de jardinières en bac autour des sorties de parking et des barrières d'entrée de place

- Renforcement de la signalétique horizontale : logos vélos

Logo vélo entre la rue des Dames et la rue des Batignolles pour délimiter le trajet des vélos

PARIS MAIRIE DU 17e

Projet

Présentation des futurs aménagements envisageables, sous réserve d’études techniques

PARIS

MAIRIE DU 17e

Pourtour rue Mariotte

- Création de zones deux roues (+12 arceaux vélos)
- Création d'une bande cyclable

Zone 2 roues

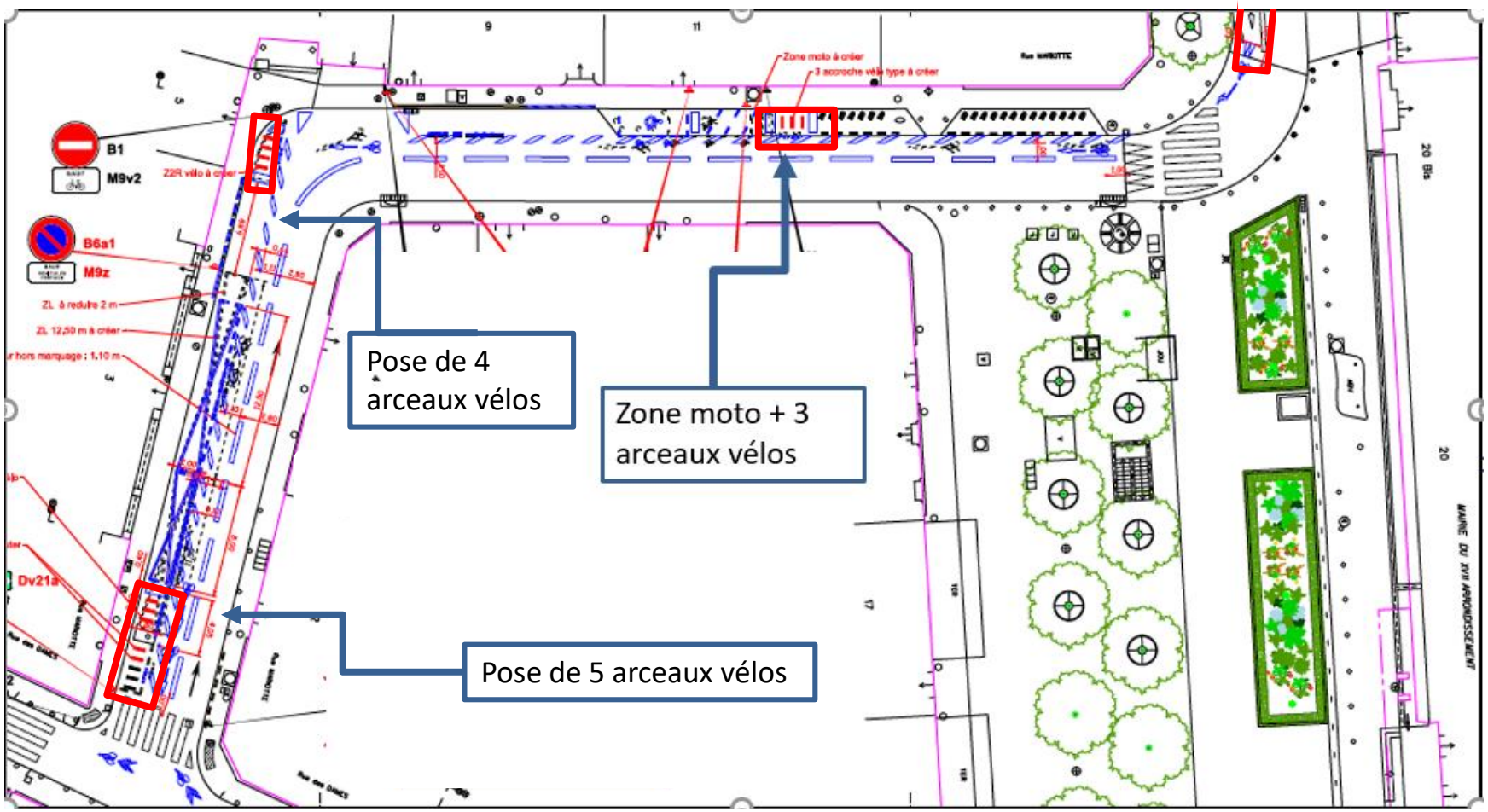

PARIS

MAIRIE DU 17e

Rue des Batignolles

Réalisations à courte échéance

- Réfection des pieds d'arbres :
Côté pair : terre + entourage pavé
Côté impair : terre + grilles

- Inversion de la rue de Puteaux

- Mise à sens unique de la rue des Batignolles

- Pose de chaises de rue à côté du kiosque de presse

Illustration des futurs pieds d'arbres côté pair

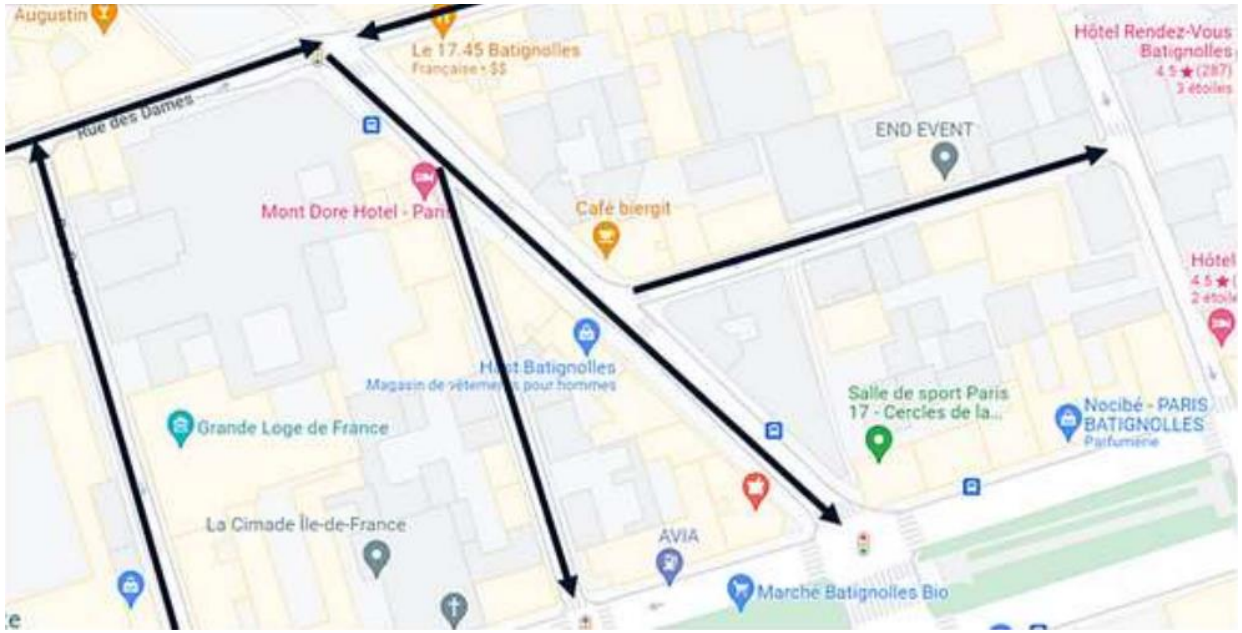

Embellir votre quartier (2024-2026)

Définition du programme et des possibilités d'aménagements sur la rue des Batignolles :

Recalibrage, végétalisation…

Rue des Dames

Réalisations à courte échéance

- Mise en place d’un ralentisseur

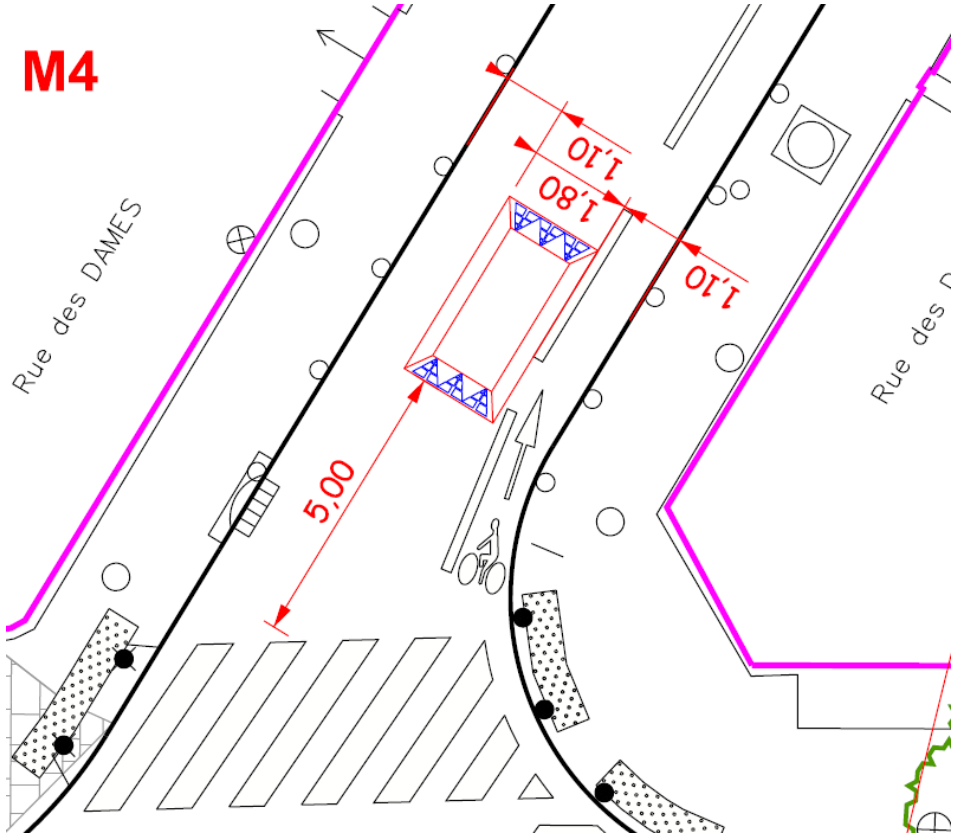

Illustration du futur ralentisseur prévu rue des Dames

Echanges autour de ces aménagements

CONSEIL DE QUARTIER
BATIGNOLLES

Merci de votre attention !

PARIS
MAIRIE DU 17e